



Rétrogradation volontaire

Par Simbahome

Bonjour,

Je suis actuellement manager de rayon dans un supermarché. Je veux demander à rétrograder car la pression est permanente (points à revoir tous les jours/ 2 jours) et que je n'ai aucune reconnaissance dans mon travail au vue de mon investissement personnel, entre autres.

Je voudrais savoir s'il y avait un délai légal (quand la demande provient du salarié) afin de pouvoir revenir au poste précédent? ou est-ce que je peux demander une rétrogradation à effet immédiat?

Je vous remercie pour vos conseils.

Par Isadore

Bonjour,

Une rétrogradation est une modification du contrat qui requiert l'accord des deux parties. Votre employeur est donc en droit de refuser cette demande.

Cela dit, s'il est d'accord, rien ne s'oppose à ce que la mesure prenne effet sitôt l'avenant signé. Il n'y a aucun délai d'attente imposé par la loi. A vous donc de négocier !

Note : si votre employeur refuse votre demande et que vous constatez que la pression a des effets nocifs sur votre santé, voyez le médecin du travail. Il peut préconiser un aménagement de poste ou suggérer un reclassement.

Par kang74

Bonjour

Vous pouvez demander ...

Mais c'est TOUJOURS l'employeur qui décide si oui ou non, il est d'accord et à quelles conditions (délai, salaire etc).

Ce qui veut dire qu'il peut ne pas être d'accord pour vous rétrograder (et vous dire que si le poste ne vous convient pas vous pouvez démissionner), et que s'il est d'accord cela le soit dans un délai , à des conditions d' horaires, de salaire différentes de ce que vous avez actuellement.

Donc oubliez l'idée de demander cette rétrogradation à effet immédiat, et le mieux, avant d'envoyer une quelconque demande écrite, c'est d'en passer par un entretien à ce sujet, pour que le courrier reflète l'accord, s'il y en a un .

Par janus2

Je voudrais savoir s'il y avait un délai légal (quand la demande provient du salarié) afin de pouvoir revenir au poste précédent?

Bonjour,

Etes-vous en période probatoire ?

Par Simbahome

Non, ma période probatoire est terminée.

Ma hiérarchie a commencé à me mettre la pression réellement une fois celle-ci terminée.